

## **Lettre ouverte à la Commission européenne et aux États membres, exigeant un soutien pour les secteurs de la culture et de la création, les créateurs culturels, particulièrement touchés par la crise COVID-19**

Dans toute l'Europe, les secteurs culturels et créatifs (SCC) sont durement frappés par la pandémie du COVID-19. Les événements et les spectacles ont dû être annulés, tandis que la plupart des lieux culturels ont été contraints de fermer leurs portes. Les créateurs culturels sont durement touchés par l'interruption de leurs expositions et de leurs spectacles. Dans les secteurs caractérisés par le travail indépendant, le travail intermittent et la flexibilité de l'emploi, situation accompagnée d'un accès limité ou inexistant aux prestations sociales, la perte de revenus constitue une menace directe et immédiate pour l'existence des auteurs, des artistes interprètes et de tous les opérateurs culturels, dont beaucoup étaient déjà en difficulté bien avant la crise actuelle.

En temps de crise, la culture est plus importante que jamais. Avec des millions de citoyens confinés dans leurs foyers, ce sont la musique, les films, les livres et les représentations en ligne qui représentent une source de réconfort et d'espoir. Ils constituent un facteur essentiel du bien-être psychologique et jouent un rôle essentiel dans le renforcement du sens de la communauté et de l'inclusion de notre société. Sans une action immédiate, les conséquences négatives de cette crise auront une incidence bien plus importante que notre économie. Nous pourrions ne pas être en mesure de se remettre de ce « choc culturel » dans les années à venir, perdant une grande partie de la richesse et de la diversité de la scène culturelle européenne.

**Il est de notre responsabilité de protéger et de soutenir l'écosystème et les créateurs culturels de toute l'Europe afin de garantir qu'ils puissent continuer à créer de la culture, en ces temps difficiles et à l'avenir.**

Nous demandons à la Commission européenne et aux États membres de prendre des mesures immédiates, de manière coordonnée, et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour atténuer les conséquences négatives de la crise du COVID-19 sur les secteurs de la culture et de la création, en particulier sur les créateurs indépendants ainsi que sur les petites et moyennes entreprises et les associations. Des mesures proactives, à grande échelle, et intégrées dans tous les domaines d'action sont nécessaires pour produire un impact fort et durable, tant à court qu'à long terme.

À court terme, nous exigeons les initiatives suivantes, de manière immédiate et non-bureaucratique :

- Proposer une aide financière aux secteurs de la culture et de la création et à l'ensemble de l'écosystème culturel, y compris par l'intermédiaire de l'*initiative d'investissement à l'aide de l'instrument « Corona Response Investment Initiative »*, proportionnellement à la taille des secteurs créatifs et culturels dans notre économie.
- Veiller à ce que tous les professionnels de la culture aient accès au chômage et à d'autres prestations sociales, en accordant une attention particulière aux travailleurs indépendants, et à tout autre personne travaillant dans des formes atypiques de travail, y compris les créateurs issus de minorités culturelles, et à leur accorder une compensation pour l'abandon des revenus.
- Fournir une aide d'urgence aux professionnels de la culture, en particulier aux professionnels indépendants, ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises culturelles, par exemple sous la forme d'allègements fiscaux, de prêts, de (micro) crédits, d'une compensation pour les pertes et coûts non récupérables.
- Mettre en œuvre des mesures fiscales pour alléger la pression sur les SCC et stimuler la reprise de la consommation de services culturels.

Une fois la crise du COVID-19 sera terminée, l'UE doit :

- Mettre en place un plan de relance adéquat pour les créateurs culturels de toute l'Europe afin de s'attaquer aux effets à long terme sur les SCC. Ce train de mesures devrait également prévoir des mesures juridiques visant à faciliter la mobilité des artistes et de leurs œuvres, par exemple en ce qui concerne la fiscalité et les régimes de visas.
- Protéger les SCC contre les futurs chocs, notamment en renforçant sa dimension sociale et en adaptant les règles en matière de sécurité sociale et de droits du travail, en tenant compte de la diversité de la main-d'œuvre du SCC.
- Accroître le financement public des arts et de la culture tout en assurant leur accès à d'autres sources de financement, par exemple en renforçant la disponibilité du *mécanisme de garantie* pour les secteurs culturels et créatifs.

Le *cadre financier pluriannuel* (CFP) représente également un instrument important pour soutenir et revitaliser le SCC. Nous demandons l'adoption rapide d'un CFP ambitieux, en investissant davantage dans les arts et la culture par l'intermédiaire de la rubrique « *Cohésion et valeurs* ».

**La culture contribue à renforcer la résilience de nos sociétés par des temps sans précédent et difficiles. Serons-nous en mesure de protéger les secteurs de la culture et de la création aussi bien que les créateurs face aux conséquences économiques et sociales dévastatrices de cette crise ?**